

Lettre parlementaires

Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur,
Madame la Députée, Madame la Sénatrice,

Au moment où d'autres pays investissent pour l'avenir, le gouvernement français lance un plan drastique d'économies à courte vue dans l'Education.

Le projet de budget 2009 inscrit durablement l'Education nationale dans la régression. Après les 20 000 retraits subis les deux années précédentes, les 13 500 suppressions d'emplois annoncées sont le début d'une ponction d'au moins 40 000 postes sur les trois ans à venir. Il s'agit donc d'un véritable plan social d'envergure sans précédent.

Le premier degré, après s'être vu amputé de 2000 emplois en 2006 et 2007, verra ses difficultés aggravées. Dans quelles conditions les 16 000 élèves supplémentaires attendus seront-ils alors accueillis ?

Tout à son obsession d'économies, le ministère fait, de plus, la démonstration de sa méconnaissance de la difficulté scolaire. En supprimant 3000 postes d'enseignants spécialisés exerçant en RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) pour les réaffecter sur des classes ordinaires, il s'attaque à l'Ecole Publique et en particulier aux élèves les plus en difficulté qui sont aujourd'hui pris en charge sur le temps scolaire de façon spécifique, par des personnels formés pour cela. C'est d'autant plus choquant que, annoncée à grands renforts médiatiques, la prise en charge des élèves en difficulté devait être la priorité de notre Ministre.

Pour nous, il s'agit d'un renoncement officiel à l'obligation de l'Etat d'assurer, partout sur le territoire, une remédiation pédagogique ou rééducative pour les élèves rencontrant des grandes difficultés dans leur parcours scolaire. C'est pour nous inadmissible !

Ce budget ne peut être voté en l'état. Dans le cas contraire, vous entérineriez le fait que sur toute une partie du territoire, le traitement de la grande difficulté scolaire serait abandonné par l'Education Nationale.

Vous avez la possibilité, dans le cadre du débat parlementaire, lors de l'examen du projet de loi de finances 2009 d'agir pour le maintien des postes dévolus aux enseignants spécialisés de RASED.

Au nom de la FCPE, du SE-UNSA et du Snuipp-FSU, nous vous demandons d'agir pour obtenir le retrait de cette mesure. Vous éviterez ainsi de laisser sur le bord de la route les élèves qui ont le plus besoin des compétences de ces personnels.

Veillez Madame, Monsieur croire en notre profond dévouement au Service Public d'Education.

*Catherine Belhomme
Présidente
FCPE 34*

*Philippe Alberge
Secrétaire départemental
SE-UNSA 34*

*Joel Vézinhet
Secrétaire départemental
Snuipp FSU 34*